

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 14477
Numéro SIREN : 819 775 305
Nom ou dénomination : ELA SAINT OUEN

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2020 sous le numéro de dépôt 31094

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-06-2020

N° DE DEPOT : 031094

N° GESTION : 2016B14477

N° SIREN : 819775305

DENOMINATION : ELA SAINT OUEN

ADRESSE : 141 avenue de Saint Ouen 75017 Paris

MILLESIME : 2019

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

ET

ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Cabinet ANGEL & Associés
40, rue du Fer à Moulin
75005 Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Certifié par G. Angel', is written over a circular stamp. The stamp contains the text 'Cabinet ANGEL & Associés' and '40, rue du Fer à Moulin'.

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI mention manuscrite « Certifié conforme » et signature



SARL ELA SAINT OUEN

141 avenue de Saint Ouen

75017 PARIS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Angel & Associés
40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
01.40.03.96.35
contact@angel-associés.com

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	82 626		82 626	82 626		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	128 725	49 677	79 048	96 449	17 401	18.04
Autres immobilisations corporelles	85 196	36 282	48 914	55 249	6 335	11.47	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 604		13 604	13 604			
Total II	310 151	85 959	224 192	247 928	23 736	9.57	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	171 555		171 555	93 220	78 335	84.03
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 500	7 500	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	68 312		68 312	48 474	19 837	40.92
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	45 896		45 896	95 180	49 284	51.78	
Charges constatées d'avance (3)	2 900		2 900		2 900		
Total III	288 663		288 663	244 374	44 288	18.12	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	598 814	85 959	512 855	492 303	20 552	4.17	

(1) Dont droit au bail 31 626

(2) Dont à moins d'un an 13 604

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 881		1 881		1 881	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	55 374		19 628		35 746	182.12
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 281		37 627		11 346	30.15	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	93 537		67 255		26 281	39.08	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	64 336		94 325		29 989	31.79
	Concours bancaires courants	3 438				3 438	
	Emprunts et dettes financières diverses	85 015		115 045		30 031	26.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 435		127 963		34 472	26.94	
Dettes fiscales et sociales	76 015		47 435		28 580	60.25	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 679		3 679				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	24 400		36 600		12 200	33.33
	Total IV	419 318		425 048		5 729	1.35
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	512 855		492 303		20 552	4.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

385 600

360 813

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 830 734		1 830 734	1 685 897		144 837	8.59
Production vendue de biens							
Production vendue de services	12 200		12 200	12 200			
Chiffre d'affaires NET	1 842 934		1 842 934	1 698 097		144 837	8.53
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			8	4		4	79.91
Total des Produits d'exploitation (I)			1 842 942	1 698 101		144 841	8.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 506 833	1 352 864		153 970	11.38
Variation de stock (marchandises)			78 335	13 096		65 239	498.16
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			132 763	73 780		58 982	79.94
Impôts, taxes et versements assimilés			3 937	3 833		104	2.72
Salaires et traitements			174 632	163 789		10 843	6.62
Charges sociales			40 490	43 106		2 616	6.07
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 289	27 982		1 307	4.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2	28		26	92.59
Total des Charges d'exploitation (II)			1 809 611	1 652 286		157 325	9.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 331	45 816		12 484	27.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 482		2 696	1 214	45.02
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 482		2 696	1 214	45.02
2. Résultat financier (V-VI)		1 482		2 696	1 214	45.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		31 849		43 120	11 271	26.14
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		791		407	384	94.34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		791		407	384	94.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		791		407	384	94.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		4 777		5 086	309	6.08
Total des produits (I+III+V+VII)		1 842 942		1 698 101	144 841	8.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 816 661		1 660 474	156 186	9.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 281		37 627	11 346	30.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 512 855.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 842 933.99 Euros et dégagant un bénéfice de 26 281.32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 626		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	128 725		
Installations générales agencements aménagements divers	55 376		4 573
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 267		980
TOTAL	208 368		5 553
Prêts, autres immobilisations financières	13 604		
TOTAL	13 604		
TOTAL GENERAL	304 598		5 553

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			82 626	82 626
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			128 725	128 725
Installations générales agencements aménagements divers			59 949	59 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 247	25 247
TOTAL			213 921	213 921
Prêts, autres immobilisations financières			13 604	13 604
TOTAL			13 604	13 604
TOTAL GENERAL			310 151	310 151

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 276	17 401		49 677
Installations générales agencements aménagements divers	17 632	8 236		25 868
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 762	3 652		10 414
TOTAL	56 670	29 289		85 959
TOTAL GENERAL	56 670	29 289		85 959

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	17 401				
Instal. générales agenc.aménag.divers	8 236				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 652				
TOTAL	29 289				
TOTAL GENERAL	29 289				

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 604	13 604	
Impôts sur les bénéfices	6 949	6 949	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 891	39 891	
Débiteurs divers	21 472	21 472	
Charges constatées d'avance	2 900	2 900	
TOTAL	84 815	84 815	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 540	3 540		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	64 235	30 516	33 719	
Fournisseurs et comptes rattachés	162 435	162 435		
Personnel et comptes rattachés	36 930	36 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 022	17 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 789	18 789		
Autres impôts taxes et assimilés	3 275	3 275		
Groupe et associés	85 015	85 015		
Autres dettes	3 679	3 679		
Produits constatés d'avance	24 400	24 400		
TOTAL	419 318	385 600	33 719	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 942			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	51 000			51 000	
Total	51 000			51 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102
Dettes fiscales et sociales	36 531
Total	36 633

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 900
Total	2 900
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	24 400
Total	24 400

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,

Le 29 juin,

A 14 heures,

Les associés de la société ELA SAINT OUEN, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Lhassane EL AOUI,
demeurant 84, avenue d'Enghein, 93800 Epinay sur Seine,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Lahoucine EL AOUI,
demeurant 1, rue Verdun, 93450 L'Ile St Denis,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

La société FONCIERE ELA, Société à responsabilité limitée au capital de 93 000 euros, dont le siège social est sis 5, rue Méchin, 93450 L Ile St Denis, représentée par son gérant, Monsieur Lahoucine EL AOUI, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Lahcen EL AOUI,
demeurant 5, rue Méchin, 93450 L'Ile Saint Denis,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lahoucine EL AOUI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



2

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 26 281,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 281,00 euros
Le report à nouveau antérieur	55 374,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 81 655,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

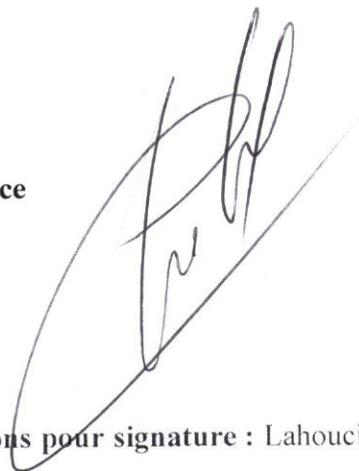
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

 3

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, enclosed within a large, loopy oval flourish.

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUMI / Initiales pages 1 à 3 et signature page 4.

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 26 281,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 281,00 euros
Le report à nouveau antérieur	55 374,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 81 655,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.



QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned to the right of the text 'La Gérance'.

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUIFI / Initiales page 5 et signature page 6.

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 26 281,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 281,00 euros
Le report à nouveau antérieur	55 374,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 81 655,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page 7.

